

**RÉPUBLIQUE DU MALI**

*Un Peuple - Un But - Une Foi*

\*\*\*\*\*

**MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'EQUIPEMENT**

\*\*\*\*\*

**UNITE NATIONALE DE COORDINATION (UNC)**

**Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR)**

\*\*\*\*\*

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT - RELANCE**

**SELECTION DE CONSULTANT PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE**

**Sélection d'une ONG pour l'Intermédiation Sociale et le Suivi des Travaux d'Entretien Courant par la Méthode HIMO dans la Région de Koulikoro.**

No de Crédit : IDA-6124-ML

No. Plan de Passation des marchés 21 avril 2017

Le Gouvernement de la République du Mali a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le coût du Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (**PAAR**), et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce crédit pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat relatif à la sélection d'un consultant (ONG) pour **l'Intermédiation Sociale et le Suivi des Travaux d'Entretien Courant par la Méthode HIMO dans la Région de Sikasso.**

Les services de consultant (« Services ») visent à :

- (i) faire l'intermédiation sociale dans les localités bénéficiaires du projet et
- (ii) assurer la maîtrise d'œuvre à travers le suivi global de la réalisation des travaux d'entretien courant selon la méthode HIMO en quatre (04) phases.

Les prestations consistent à faire de l'intermédiation sociale dans les localités bénéficiaires des travaux d'aménagement. Elles comportent deux (2) phases par année de réalisation des travaux :

- Une première phase : avant les travaux ;
- Une deuxième phase : pendant les travaux.

La première phase portera sur la sensibilisation, la communication et la constitution des communautés villageoises en groupements (brigades) de cantonniers. Cette phase **durera 7 mois.**

La deuxième phase qui durera **5 mois (2 mois** avant l'hivernage, **1 mois** pendant l'hivernage et **2 mois** après l'hivernage) correspond à la période de réalisation des travaux d'entretien courant par la méthode HIMO sera exécutée par les équipes d'animation chargées des actions d'animation-sensibilisation sous la supervision des maîtres d'ouvrage et l'Unité Nationale de Coordination du projet.

Ainsi, la durée du mandat est de quarante-huit (48) mois, dont vingt-huit (28) mois d'animation avant les phases de réalisation des activités de HIMO et vingt (20) pendant les phases d'entretien courant par la méthode HIMO

Le prestataire est tenu de participer à toutes les réunions du comité technique.

L'Unité Nationale de Coordination invite les Organisations Non Gouvernementales (ONG) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les ONG intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Fournir les preuves de son établissement en qualité d'ONG : Accord cadre, carte d'identification fiscale ou autre,
- Fournir les preuves de la réalisation de mission similaires à travers : les attestions de bonne fin d'exécution ; les pages de garde et page de signature de contrat.

Les six meilleurs candidats constitueront la liste restreinte pour la suite de la procédure.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » de janvier 2011, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Le recrutement se fera suivant la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) conformément aux Règlement de la passation des marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement, (Section VII. Méthodes de sélection agréées Service de Consultants, édition Juillet 2016).

Les ONG intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 16 heures:

UNC, sise à Médina-Coura Rue 47, Porte 212, Tél.: 20.21.57.25 & 20.21.40.33, Fax : 20.21.92.30; E-mail : [tykone5@yahoo.fr](mailto:tykone5@yahoo.fr) ou [dmariko@pstmali.org](mailto:dmariko@pstmali.org), Bamako, République du Mali.

Les dossiers de manifestation d'intérêt écrit doivent être déposés à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard le 01/02/2018 avant 16 heures.

Unité Nationale de Coordination (UNC)  
A l'attention de Monsieur le Coordinateur  
Rue 47, Porte 212 Médina –Coura Bamako  
Tél: +223 20 21 57 25  
Fax: +223 20 21 92 30  
E-mail: [tykone5@yahoo.fr](mailto:tykone5@yahoo.fr) ou [dmariko@pstmali.org](mailto:dmariko@pstmali.org)

Bamako le 17/01/ 2018

Le Coordinateur